

MUR - MURES aux frontières

journal mural contre les frontières et la politique de la peur

Juin
2019

LE NÉOCOLONIALISME SE PORTE BIEN !

L'ingérence française en Libye et dans de nombreux pays d'Afrique de l'ouest s'intensifie en contrôlant les populations locales et les migrations et en pillant les ressources.

LIBYE : MOBILISATIONS CONTRE L'INGÉRENCE FRANÇAISE

DEPUIS L'OFFENSIVE MILITAIRE D'HAFTAR À TRIPOLI LE 4 AVRIL PLUSIEURS MANIFESTATIONS ONT EU LIEU DANS LA CAPITALE. LES MANIFESTANTES PORTENT DES GILETS JAUNES ET ILLES SE MOBILISENT CONTRE UN RÉGIME MILITAIRE ET L'INGÉRENCE DE LA FRANCE QUI SOUTIENT HAFTAR DE MANIÈRE SEMI-OFFICIELLE.

Depuis 2015, la France n'a cessé de vendre des armes aux troupes rebelles – en particulier à Haftar – malgré l'embargo de l'ONU.

Dès 2017, alors que l'ONU reconnaissait le gouvernement d'El-Sarraj, Macron a décidé de rencontrer officiellement Haftar, lui donnant une légitimité internationale. Depuis, la France a continué à recevoir et soutenir Haftar sans vraiment s'en cacher, ni le reconnaître officiellement. Il a été reçu à Paris la semaine précédent l'offensive militaire sur Tripoli puis à nouveau début mai. Il est donc très probable que la France ait été au courant de ses plans. En ce moment, la multinationale française Total essaie de faire sa place sur le sol libyen, concurrençant l'ENI, multinationale pétrolière italienne restée sur place depuis la colonisation.

ENTRE LES INTÉRÊTS PÉTROLIERS, LA VENTE D'ARME ET LE CHANTAGE AU CONTRÔLE MIGRATOIRE, LA FRANCE TENTE DE MAINTENIR SON INFLUENCE DANS LE PAYS TOUT EN PILLANT LES RESSOURCES.

(Dans le même temps, la France continue à vendre des armes à l'Arabie Saoudite, se rendant complice des crimes de guerre actuellement commis au Yémen – avec ces mêmes armes...)



AFRIQUE DE L'OUEST : DES MULTINATIONALES FRANÇAISES FICHENT LA POPULATION

IDEMIA ET GEMALTO, 2 MULTINATIONALES FRANÇAISES SPÉCIALISÉES EN BIOMÉTRIE, ONT REMPORTE PLUSIEURS MARCHÉS POUR LA MISE EN PLACE DE FICHIERS BIOMÉTRIQUES D'ÉTAT CIVIL QUI RECENSERAIENT L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, ENTRE AUTRE AU MALI. LEUR ARGUMENT : PERMETTRE DES ÉLECTIONS SÉCURISÉES ET DÉMOCRATIQUES.

C'est la commission européenne via le fond fiduciaire pour l'Afrique qui en finance une partie.

Des associations s'inquiètent de l'utilisation des données personnelles par ces entreprises, notamment par crainte qu'elles parviennent à l'agence européenne de garde-frontières Frontex et aux États Européens qui pourront les utiliser pour expulser des ressortissants de ces pays. Civipol* espère déjà que ce système permettra la traçabilité de la population...

EN PARALLÈLE L'UE MET EN PLACE UN FICHAGE GÉANT DES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS EN EUROPE, QUI CROISE PLEIN DE DONNÉES, NOTAMMENT BIOMÉTRIQUES.

* Civipol est la société de service et de conseil du ministère de l'intérieur qui assure différentes missions, entre autre pour le contrôle des migrations.

NON AUX EXPULSIONS !

Le 19 mai, près de 500 « Gilets noirs » ont bloqué 2 terminaux de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. Une action « contre les déportations et pour des papiers pour tou-te-s », dans un lieu qui « est avant tout une frontière. Une frontière sans murs ni barbelés »



Ce journal est réalisé à Grenoble pour diffuser des infos, actualités et analyses sur les frontières européennes : une guerre, avec son armée (Frontex), ses logiques impérialistes et ses relais médiatiques. Ces frontières sont partout à travers les contrôles, les rafles, le harcèlement et l'humiliation. Ce journal défend la liberté d'installation et de circulation pour tout-e-s et s'inscrit dans les luttes contre le racisme et le colonialisme.

LA DÉMATÉRIALISATION DU SERVICE PUBLIC : UNE ARME CONTRE LES ÉTRANGER.E.S

"Il n'y a pas de calendrier disponible. Veuillez réessayer ultérieurement". "Tous les rendez-vous ont été distribués, veuillez renouveler votre appel".

Des plateformes numériques et téléphoniques inaccessibles : voilà à quoi ressemble le service public dématérialisé pour les étrangers ! La dématérialisation a fait disparaître les files d'attente devant les préfectures. Mais elle n'a pas facilité la vie des étranger.e.s. Au contraire !

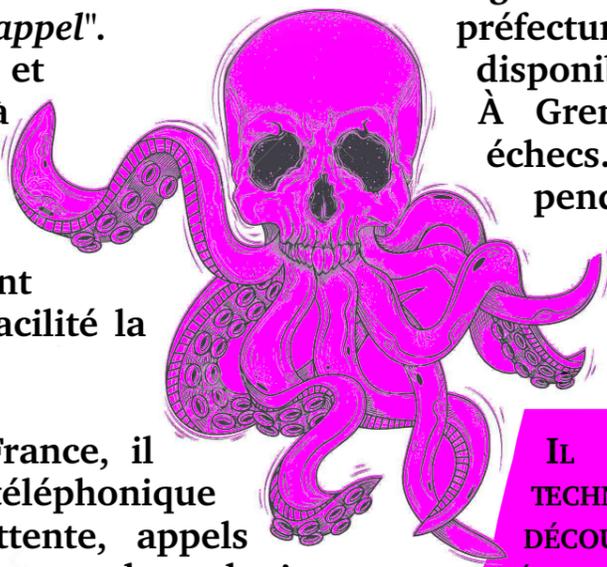
Pour demander l'asile en île de France, il faut passer par la plateforme téléphonique payante de l'OFII : mises en attente, appels répétés qui n'aboutissent pas, et quand quelqu'un répond c'est pour dire que tous les rendez-vous sont déjà attribués. Pendant ce temps les personnes sont hors procédure, sans ressource, sans logement, isolées dans une file d'attente virtuelle.

Pour les demandes de titre de séjour (1er fois et renouvellement) ça se passe sur Internet.

Résultat : impossibilité d'obtenir un rendez-vous, malgré des connexions répétées aux sites des préfectures (planning saturé, aucun rendez-vous disponible ou alors dans plusieurs mois).

À Grenoble, 86% des connections sont des échecs. Il faut recommencer tous les jours pendant des semaines. Demander sa régularisation devient de plus en plus difficile.

Certains voient leur titre de séjour expirer sans rien pouvoir faire*.



IL NE S'AGIT PAS D'UN DYSFONCTIONNEMENT TECHNIQUE. C'EST UN SYSTÈME PENSÉ POUR DÉCOURAGER, VULNÉRABILISER, ET RENDRE LA VIE DES ÉTRANGERS INFERNALE. CLAIREMENT L'OBJECTIF EST DE RÉDUIRE LE NOMBRE DE DEMANDES D'ASILE ET DE TITRE DE SÉJOUR.

*La Cimade dénonce depuis 3 ans cette dématérialisation qui fait obstacle à l'accès au service et aux droits ("à guichets fermés").

NOUVELLES MESURES SÉCURITAIRES POUR MAYOTTE

La ministre des outre-mer, Annick Girardin, était à Mayotte (colonie française) pour faire le bilan du "plan d'action pour l'avenir de Mayotte" annoncé un an plus tôt : 170 policiers et gendarmes supplémentaires, installation d'un état-major et d'un groupe d'enquête sur la lutte contre l'immigration "clandestine", 2 nouveaux navires intercepteurs mis en service en 2019.

Selon la ministre, 8 000 éloignements ont déjà été effectués sur les 4 premiers mois de l'année, en quasi-totalité vers les Comores voisines, contre 20 000 sur toute l'année 2017 et 15 000 en 2018.

Cependant la ministre ne se satisfait pas du nombre d'expulsions souhaitant largement les amplifier dans les prochains mois.

Rappelons que la France a été condamnée plus de 20 fois par l'ONU pour son occupation de Mayotte et pour le fait de l'avoir arraché à l'archipel des Comores

dont elle fait partie intégrante.

L'ONU "Condamne énergiquement la présence de la France à Mayotte, qui constitue une violation de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la République indépendante des Comores."



LE PROBLÈME DE MAYOTTE EST SOUVENT RÉDUIT À LA QUESTION DE « L'IMMIGRATION CLANDESTINE » ET DE L'INSÉCURITÉ QU'ELLE SUSCITERAIT, MAIS C'EST UN LEURRE, LE RÉEL PROBLÈME PROVIENS DE L'EMPRISE COLONIALE DE LA FRANCE SUR L'ÎLE. TANT QU'ELLE PERDURERA, LA SITUATION NE POURRA PAS S'AMÉLIORER !

ATTENTION !

Pour les personnes dublinées qui vont signer 2 fois par mois à Lyon, au moins une arrestation et expulsion vers l'Italie a déjà eu lieu depuis la préfecture de Lyon.

BREVE

Blessing est morte noyée à la frontière franco-italienne près de Briançon, en essayant d'échapper aux gendarmes mobiles qui traquaient des migrant.e.s, de nuit et armes à la main. Un an plus tard, la justice a classé sans suite l'enquête sur les causes de sa mort. Une enquête conduite par ... la gendarmerie.